FORTUNE, J.—Taxe de 1881, montant à....... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, d'Armas et Macarty, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 39. Le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue d'Armas, sur une profondeur de 120 pieds.

FISHER, ALEX.—Tax de 1881, montant à....... $3 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues General Scott, Esther, Lowerline et Wall, désignés comme les lots Nos. 7, 8 et 9, de l'ilet No. 34. Les dits lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent 32 pieds chaque de face à la rue General Scott, sur une profondeur de 100 pieds. Le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues General Scott et Wall.

FLETCHER, WILLIAM—Taxe de 1881, montant à....... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Green et Septième, désigné comme le lot No. 15, de l'ilet No. 233. Le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Short, sur une profondeur de 107 pieds.

FOLTZ, MRS. CHARLES—Taxe de 1881, montant à....... $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Zimple, Dublin, Madison et Quatrième, designés comme les lots Nos. 25 et 26, de l'ilet No. 135. Les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent 35 pieds de face à la rue Zimple, sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 25 forme l'encoignure des rues Zimple et Dublin.

FORTUNE, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à....... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Plum et Quatrième, désigné comme le lot No. 14, de l'ilet No. 147. Le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Léonidas, sur une profondeur de 120 pieds.

GREENBURRY, HALL—Taxe de 1881, montant à....... 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Sixième, Marie et Jeannette, désigné comme le lot No. 10, de l'ilet No. 288. Le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Monroe et Sixième.

GEARY, WILLIAM—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton, et les rues Short, Burthe et Deuxième, désigné comme le lot No. 19, de l'ilet No. 94. Le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 120 pieds.

GREEN, PAUL—Taxe de 1881, montant à....... $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Huso, Pearl et Commercial, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 53. Le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

GINAULT, J. P.—Taxe de 1881, montant à....... 30c
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Belfast et Onzième, designés comme les lots Nos. 4 à 56 de l'ilet No. 392. Les dits lots Nos. 4 à 56 mesurent 159 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 300 pieds.

GRENNON, JAMES—Taxe de 1881, montant à....... $7 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton, les rues Short, Napoleon et Neuvième, désigné comme l'ilet No. 311. Le dit ilet No. 311 mesure No. 301 pieds de face sur une profondeur de 275 pieds.

GROWELLE, MANIE—Taxe de 1881, montant à....... $6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Leonidas, Monroe, Plum et Cinquième, désigné comme l'ilet No. 161. Le dit ilet No. 161 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

GERBER, MME. JACOB—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Plum et Quatrième, designés comme les lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 147. Les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 60 pieds de face à la rue Leonidas, sur une profondeur de 120 pieds.

GLASSER, MISS A. M.—Taxe de 1881, montant à....... $1 20
Une certaine portion de deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Monroe, Levee et le Mississippi, designée comme une portion des lots Nos. 33 et 34, mesurant 42 pieds de face à la rue Léonidas, sur une profondeur de 60 pieds.

HEUCHERT, HY.—Taxe de 1881, montant à....... $6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, [illegible] et Burthe, désignés comme les lots Nos. 20 à 24 de l'ilet No. 92. Les dits lots Nos. 20 à 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 120 pieds.

HUGHES, D. M.—Taxe de 1881, montant à....... $3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton et les rues Short, Nelson et Dixième, désigné comme l'ilet No. 345. Le dit ilet No. 345 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 275 pieds.

HOLMES, N.—Taxe de 1881, montant à....... 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Live Oak, Treizième et le N. O. St. L. & C. R. R., désigné comme l'ilet No. 458.

HOLLINGSWORTH, J.—Taxe de 1881, montant à....... $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues d'Armas, Hillary, Adams et Anne, désigné comme le lot No. 5, de l'ilet No. 35. Le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue d'Armas, sur une profondeur de 105 pieds.

HAWKINS, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à....... $4 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Macarty, Hillary et d'Armas, désignés comme les lots Nos. 20, 21, 22, 23 et 24, de l'ilet No. 39. Les dits lots Nos. 20 à 24 mesurent 30 pieds chaque de face à la rue Hillary, sur une profondeur de 107 pieds. Le dit No. 20 forme l'encoignure des rues Hillary et Macarty.

HAMSCHAL, F. M.—Taxe de 1881, montant à....... $1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plum, Leonidas, Jefferson et Quatrième, désignés comme les lots Nos. 11 et 12, de l'ilet No. 147. Les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Plum, sur une profondeur de 150 pieds.

HEATON, R. M., J. & F.—Taxe de 1881, montant à....... 60c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Marie, Levee et le Mississippi, désignés comme les lots Nos. 13 et 17, de l'ilet No. 1. Les dits lots Nos. 13 et 17 mesurent 34 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 147 pieds.

HEUCHERT, HENRY—Taxe de 1881, montant à....... 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Cambronne, Madison et le Mississippi, désigné comme le lot C, de l'ilet No. 6. Le dit lot C mesure 33 pieds de face à la Levée, sur une profondeur de 125 pieds.

HEUCHERT, HENRY—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Cambronne, Madison et le Mississippi, désigné comme le lot No. 9, de l'ilet No. 6. Le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la Levée, sur une profondeur de 125 pieds.

HAWKINS, JOSEPHINE—Taxe de 1881, montant à....... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Macarty, Hillary et D'Armas, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 38. Le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 107 pieds.

HARMEYER, MME. HENRI, Taxe de 1881, montant à....... $2 40
Une certaine portion de 2 lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Commercial, Burdette, Macarty et Washington, désignée comme une portion des lots Nos. 19 et 20 et la moitié du lot 21, de l'ilet No. 48. La dite portion des lots Nos. 19 et 20 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Commercial, sur une profondeur de 105 pieds; la dite moitié du lot No. 21 mesure 15 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 105 pieds. Le dit lot No. 21 forme l'encoignure des rues Burdette et Commercial.

HARRIS, RACHEL—Taxe de 1881, montant à....... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Quatrième, Washington et Plum, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 154. Le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Burdette et Quatrième.

HUNTUBIS, A.—Taxe de 1881, montant à....... 60c
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Live Oak, Treizième, Upperline et le N. O. St. L. et C. R. R. Co., désignée comme la moitié de l'ilet No. 389.

HOSEY, M. M.—Taxe de 1881, montant à....... 10c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marks, Jefferson, Léonidas et Neuvième, désigné comme le lot No. 1, de l'ilet No. 547. Le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Marks, sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Marks et Jefferson.

H. J. C. H. & J. B. HAZEUR, HAZEUR FRERES, SUC.—Taxe de 1881, montant à....... $31 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesure 3 arpents de face à la rue Northline, et qui s'étend en profondeur entre les lignes parallèles à environ 800 pieds du Lac Pontchartrain et les pieds sur la ligne qui divise la propriété de Mme. Theodore Bruning.

ICARD, SOPHIE—Taxe de 1881, montant à....... 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel Grove, Napoléon, Upperline et Dixième, désignés comme les lots Nos. 41 et 42 de l'ilet No. 333. Les dits lots Nos. 41 et 42 mesurent 126 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 90 et 109 pieds.

JEFFERSON AND LAKE PONTCHARTRAIN RAILROAD CO.—Taxe de 1881, montant à....... $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, mesurant 184 pieds, 9 pouces de large sur la rue Northline et 150 pieds sur le Lac Pontchartrain, sur une profondeur de 16,286.

JORDAN, SUC. P.—Taxe de 1881, montant à....... $1 20
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel Grove, Dixième, Upperline et Napoléon, désignés comme les lots Nos. 34 à 40, de l'ilet No. 332. Les dits lots Nos. 34 à 38 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 39 mesure 30 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 120 pieds. Lot No. 40 mesure 63 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 129 et 147 pieds. Le lot 34 forme l'encoignure des rues Laurel Grove et Dixième. Le lot No. 40 forme l'encoignure des rues Upperline et Dixième.

JAUDOT, HYPOLITE—Taxe de 1881, montant à....... $6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Adams, Cypress et Neuvième, désigné comme l'ilet No. 283. Le dit ilet No. 283 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 283 et 313 pieds.

JUTEL, FANNY—Taxe de 1881, montant à....... [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Dixième, Burdette et Napoleon, designés comme les lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 318. Les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 60 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Washington et Dixième.

JOHNSON, LINDA—Taxe de 1881, montant à....... 12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Hamilton, Septième et Huitième, désigné comme le lot No. 15, de l'ilet No. 286. Le dit lot No. 15 mesure 30 par 31 pieds de face sur une profondeur de 160 par 31 pieds.

JACOBS, R.—Taxe de 1881, montant à....... $3 60
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Treizième, Laurel Grove, N. O. St. L. et C. R. R. et Collapissa, désignés comme les lots Nos. 15 à 24, de l'ilet Nos. 442 à 444. Les dits lots Nos. 15 à 21 mesurent 213 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 22 mesure 39 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 122 pieds, les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 61 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 152 pieds. Le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Treizième et Laurel Grove.

JENNINGS, J. B.—Taxe de 1881, montant à....... $1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Belfast et Douzième, désigné comme l'ilet No. 398. Le dit ilet No. 398 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

JONES, MME. ELLA—Taxe de 1881, montant à....... $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Anne, Clinton, Millaudon et Esther, désignés comme les lots Nos. 3 et 4, de l'ilet No. 50. Les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 60 pieds de face à la rue Anne, sur une profondeur de 142 pieds.

JOHNSON, MADISON—Taxe de 1881, montant à....... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Macarty, d'Armas, Clinton et Hillary, désigné comme le lot No. 11, de l'ilet No. 41. Le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Macarty, sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Macarty et d'Armas.

JORDAN, SUC. P.—Taxe de 1881, montant à....... $3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième Burdette, Hampson et Washington, désignés comme les lots Nos. 9 et 10, de l'ilet No. 32. Les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 122 pieds. Le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Deuxième et Burdette.

JORDAN, MME. JNO.—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Cambronne, Madison et le Mississippi, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 6. Le dit lot No. 9 mesure 33 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 125 pieds.

JACOBS, CHARLOTTE—Taxe de 1881, montant à....... $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Wall, Lowerline, General Scott et Esther, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 34. Le dit lot No. 12 mesure 43 pieds de face à la rue Wall sur une profondeur de 146 pieds.

JUNG, NICHOLAS—Taxe de 1881, montant à....... $18 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Hampson et Deuxième désigné comme l'ilet No. 79. Le dit ilet No. 79 mesure 696 pieds de face sur une profondeur de 300 et 137 pieds.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1881, montant à....... $5 40
Un certain lot et une portion d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Hampson, Madison et Deuxième, désigné comme le lot No. 20 et une portion du lot No. 19, de l'ilet No. 66. Le dit lot No. 20 mesure 77 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 120 pieds; la dite portion du lot No. 19 mesure 15 pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de 77 pieds. Le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Dublin et Hampson.

KOHLMAN, JOHN C.—Taxe de 1881, montant à....... $7 20
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Zimple, Troisième et Cambronne, désignés comme les lots Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, de l'ilet No. 117. Les dits lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent 150 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 13, 14, 15, 16 et 17 mesurent 150 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Madison et Zimple. Le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Cambronne et Zimple.

KOHNER, PAUL—Taxe de 1881, montant à....... $1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Upperline, Levée et Quatrième, désigné comme l'ilet No. 142. Le dit ilet mesure 123 pieds de face, sur une profondeur de 80, 97 et 108 pieds.

KERN, WM.—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton, et les rues Dublin, Edinburgh, Seizième et le St. L. et C. R. R., désigné comme l'ilet No. 549.

KEYSER, JOAB.—Taxe de 1881, montant à....... $3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Adams, Napoleon et Neuvième, désigné comme l'ilet No. 314. Le dit ilet mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

KOEBEL, CHAS.—Taxe de 1881, montant à....... $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Deuxième et Burthe, désigné comme le lot No. 22, de l'ilet No. 98. Le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Hillary, sur une profondeur de 137 pieds.

KELLER, MME. E.—Taxe de 1881, montant à....... $6 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues d'Armas, Lowerline, Millaudon et Anne, désignés comme les lots Nos. 7 à 11 de l'ilet No. 33. Les dits lots Nos. 7 à 11 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue D'Armas sur une profondeur de 105 pieds. Le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues d'Armas et Lowerline.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1881, montant à....... $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, St. Charles, Short et Carrollton, désigné comme de lot No. 4 de l'ilet No. 51. Le dit lot No. 4 mesure 60 pieds de face à la rue Levee sur une profondeur de 80 pieds.

KOLLMAN, JOHN.—Taxe de 1881, montant à....... $2 40
Un certain lot et une portion de deux autres lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton, et les rues Levée, Short et le Mississippi, désignés comme le lot No. 12, et une portion des lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 8. Le dit lot No. 12, et la portion des lots Nos. 13 et 14 mesurent chaque 36 pieds de face à la rue Levee sur une profondeur de 60 pieds.

LAPENE, JULES—Taxe de 1881, montant à....... 30c
Une certaine portion d'un ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Neuvième et Dixième, désignée comme une portion de l'ilet No. 307 324. La dite portion mesure 5 pieds de face, sur une profondeur de 250 pieds.

LAPENE, JULES—Taxe de 1881, montant à....... 12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Neuvième et Dixième, désigné comme le lot No. 6 des ilets Nos. 304 et 323. Le dit lot No. 6 mesure 57 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds.

(LOUISIANA FREEDMEN'S ASSOCIATION) BAPTISTE—Taxe de 1881, montant à....... $8 40
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues d'Armas, Millaudon, Lowerline et Macarty, désignés comme les lots Nos. 10 à 19, de l'ilet No. 42. Les dits lots Nos. 10 à 19 mesurent [illegible] pieds de face sur une profondeur de 150 pieds.

LAGMAN, ANTON—Taxe de 1881, montant à....... $1 20
Une portion d'un lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Clinton, Hillary et Burthe, désignée comme une portion du lot No. 9, de l'ilet No. 99. La dite portion du lot No. 9 mesure 18 pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 130 pieds.

LARDNER, MME. W.—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Madison, Dublin et Zimple, designés comme les lots Nos. 21 et 22, de l'ilet No. 118. Les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 60 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

LANGPRE, J. C.—Taxe de 1881, montant à....... $1 44
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mary, Monroe, Belfast et Onzième, désigné comme l'ilet No. 374. Le dit ilet mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

LANGPRE, J. C.—Taxe de 1881, montant à....... $1 44
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Holly Grove, Jackson, Belfast et Onzième, désigné comme l'ilet No. 372. Le dit ilet No. 372 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

LEUTZNER, HENRY—Taxe de 1881, montant à....... $3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Madison Cambronne et le Mississippi, désigné comme le lot K de l'ilet No. 6. Le dit lot K mesure 60 pieds de face à la rue Levée, sur une profondeur de 125 pieds.

LOZEL, MRS. VIRGINIA—Taxe de 1881, montant à....... $5 40
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Collapissa, Short, Washington et Quatorzième, désignés comme les lots Nos. 19, 20, 21 et 22, de l'ilet No. 464. Les dits lots Nos. 19, 20, 21 et 22 mesurent 120 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds.

LABERTHE, FRANCOIS—Taxe de 1881, montant à....... 60c
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Collapissa, Laurel Grove, [illegible] et Treizième, désignés comme les lots [illegible] 3, 4, 5, 6, 7 et 8, des ilets Nos. [illegible]. Les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 [illegible] 186 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 123 pieds.

LANGPRE, J. C.—Taxe de 1881, montant à....... [illegible]
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mary, Jackson, Douzième et Onzième, désignés comme les ilets Nos. 385 et 386.

MOORE, D. M.—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Une portion de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Commercial et Pearl, désignée comme la portion No. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 54.

MURDOCK, J.—Taxe de 1881, montant à....... $4 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, General Scott, Oliver et Wall, désigné comme l'ilet No. 23.

MORNING STAR DE CARROLLTON, SOCIETE—Taxe de 1881, montant à....... 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, d'Armas et Macarty, désignés comme les lots Nos. 19 et 20, de l'ilet No. 40. Les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent [illegible] de face à la rue Clinton, sur une profondeur de 150 pieds.

MEYER, SUC. FRED—Taxe de 1881, montant à....... $3 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Huso, Short, Levée et Commercial, désigné comme le lot No. 3, de l'ilet No. 50. Le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 74 pieds. Le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Levee et Short.

MESSIAH, JOHN—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hampson, Hillary, Adams et Douzième, désigné comme le lot No. 15, de l'ilet No. 69. Le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Hampson, sur une profondeur de 109 pieds.

MICHEL, VVE. JEAN—Taxe de 1881, montant à....... $10 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levee, Madison, Cambronne et Deuxième, désignés comme les lots Nos. 14, 12 et 13 de l'ilet No. 87. Le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Levee sur une profondeur de 150 pieds. Les dits Nos. 12 et 13 mesurent 60 pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de 25 pieds.

MARSDEN, W. T. W—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Clinton, Lowerline et Burthe désigné comme le lot No. 21 de l'ilet No. 100. Le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

MILLER, JOHN, (No. 2)—Taxe de 1881, montant à....... 60c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Jeannette et Cinquième, désignée comme un tiers de l'arrière du lot No. 6, l'ilet No. 173. Le dit tiers mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

MILLER, JOHN, (No. 2)—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambrone, Jeannette et Cinquième, désigné comme le lot No. 9, de l'ilet No. 173. Le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Jeannette, sur une profondeur de 95 pieds.

MENTZ, MRS. H.—Taxe de 1881, montant à....... $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Mary, Jeannette et Sixième, désignés comme les lots Nos. 8 et 9, de l'ilet No. 200. Les dits lots Nos 8 et 9 mesurent 60 pieds de face à la rue Monroe, sur une profondeur de 120 pieds.

MICHEL, MICHEL—Taxe de 1881, montant à....... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Zimple et Quatrième, désigné comme le lot No. 3, de l'ilet No. 148. Le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Jefferson, sur une profondeur de 120 pieds.

MICKS, THEO.—Taxe de 1881, montant à....... $10 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, l'avenue Carrollton, Plum et Cinquième, désigné comme l'ilet No. 161. Le dit ilet mesure 301 pieds de face, sur une profondeur de 275 pieds.

MANDAND, M. R. ET LES HERITIERS C. DARBY—Taxe de 1881, montant à....... $1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Laurel, Napoleon et Dixième, désigné comme l'ilet No. 320. Le dit ilet No. 320 mesure 301 pieds de face, sur une profondeur de 145 et 51 pieds.

MELEAU, BERNARD—Taxe de 1881, montant à....... $9 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borne par les rues Dublin, l'avenue Carrollton, Pritchard et Douzième, désigné comme l'ilet No. 414. Le dit ilet No. 414 mesure 300 pieds de face, sur une profondeur de 301 pieds.

MEEKS, THEODORE—Taxe de 1881, montant à....... $7 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Short, Jeannette, et Cinquième, désigné comme l'ilet No. 133. Le dit ilet mesure 301 pieds de face, sur une profondeur de 275 pieds.

MAILEY, J. O.—Taxe de 1881, montant à....... $3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Burthe, Hillary et Troisième, désignés comme les lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 102. Les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 60 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 137 pieds.

MILLARD, LOUISA—Taxe de 1881, montant à....... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Clinton, Hillary et Troisième, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 103. Le dit lot No. 2 mesure [illegible] pieds de face à la rue Burthe, sur une profondeur de 120 pieds.

MEEKS, THEO.—Taxe de 1881, montant à....... $1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bernadotte, Leonidas, Seizième, Chemin Bouillie et Washington, désigné comme l'ilet Nos 534 et 535.

MARTIN, ALFONSE Taxe de 1881, montant à....... $4 80
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Burdette, Adams et Zimple, désignés comme les lots Nos. 12 à 23, de l'ilet No. 130. Le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 150 pieds. Les dits lots Nos. 13 à 22 mesurent 300 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Burdette et Zimple.

MOORE, MME. H.—Taxe de 1881, montant à....... $3 10
Un certain lot et une portion d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Quatrième, l'Avenue Carrollton et Zimple, désignés comme le lot No. 5, et la moitié du lot No 4, de l'ilet No. 131. Le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 120 pieds. La dite moitié du lot No. 4 mesure 15 pieds de face à la rue Dublin, sur une profondeur de 120 pieds.

MEYER, J. F., (No. 2)—Taxe de 1881, montant à....... 36c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Collapissa, Dublin, l'avenue Carrollton et Treizième, désignés comme les lots Nos. 3, 4 et 5, de l'ilet No. 455. Les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent 81 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 108 pieds.

MEYER, J. F., (No. 2)—Taxe de 1881, montant à....... 12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Collapissa, Dublin, Carrollton et Treizième, désigné comme le lot No. 13, de l'ilet No. 455. Le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 108 pieds.

MARKS, JOSIAH—Taxe de 1881, montant à....... 12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Collapissa, Dublin, l'avenue Carrollton et Treizième, désigné comme le lot No. 15, de l'ilet No. 455. Le dit lot No. 15 mesure 27 pieds de face à la rue Treizième sur une profondeur de 150 pieds.

McGLOIN, MME P.—Taxe de 1881, montant à....... 71c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pritchard, Burdette, Adams et Cypress, désignés comme les lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 281.

McGUMPHY, EMMA—Taxe de 1881, montant à....... 60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Napoleon, Washington et Dixième, désignés comme les lots Nos. 3, 4 et 5 de l'ilet No. 318. Les dits lots [illegible] mesurent 90 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 120 pieds.

McINTYRE, PHILIP, JR.—Taxe de 1881, montant à....... $4 50
Dix-sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième, District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Short et Plum, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 10 et 12 de l'ilet No. 153. Les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 mesurent 210 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 107 pieds. Les dits lots Nos. 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent 180 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds. Les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 150 pieds. Les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Plum, sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Washington et Quatrième. Le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Short et Quatrième.

McINTYRE, PHILIP, JR.—Taxe de 1881, montant à....... $6 60
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Burdette, Adams et Plum, désignés comme les lots Nos. 1 à 12, de l'ilet No. 155. Les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 270 pieds de face à la rue Quatrième, sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Adams, sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatrième et Burdette. Le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Quatrième et Adams.

McINTYRE, PHILIP, JR.—Taxe de 1881, montant à....... 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Burdette, Adams et Plum, désignés comme les lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 155. Les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 150 pieds.

McCORMACK, THOS.—Taxe de 1881, montant à....... $18 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Short, l'Avenue Carrollton, Hampson et Deuxième, designée comme le tiers de l'ilet No. 84.

NUSKEM, CATHERINE—Taxe de 1881, montant à....... $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues d'Armas, Clinton, Millaudon et Wall, désigné comme le lot No. 1, de l'ilet No. 33. Le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue d'Armas, sur une profondeur de 45 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues d'Armas et Clinton.

NIENABER, F. H.—Taxe de 1881, montant à....... $9 70
Une portion de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Levee, Madison, Cambronne et Deuxième, désignée comme les deux-tiers du lot No. 16, une moitié du lot No. 17, et une portion du lot No. 18, de l'ilet No. 87. Les dits deux-tiers du lot No. 16 mesurent 20 pieds de face à la rue Levée, sur une profondeur de 145 pieds. La dite moitié du lot No. 17 mesure 45 pieds de face à la rue Levée, sur une profondeur de 175 pieds. La portion du lot No. 18 mesure 30 pieds de face, sur une profondeur de 37 pieds 6 pouces.

NIENABER, F. H., ET LA SUC. J. PFEIFFER—Taxe de 1881 montant à....... $2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Jefferson, Cambronne et Deuxième, désigné comme le lot No. 7, de l'ilet No. 86. Le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 188 pieds.

NIENABER, F. & H. F.—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esther, Clinton, Millaudon et Wall, désignés comme les lots Nos 1, 2, 3 et 4, de l'ilet No. 28. Les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Esther, sur une profondeur de 142 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Esther et Clinton.

ORDRE ST. BENEDICT—Taxe de 1881, montant à....... $10 [illegible]
Huit certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Troisième, Jefferson et Burthe, désignés comme les lots Nos. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, de l'ilet No. 111. Les dits lots Nos. 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Cambronne et Troisième.

OWENS, CATHERINE, MLLE—Taxe de 1881, montant à....... $1 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mary, Plum, Jackson et Cinquième, désignés comme les lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 171. Les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 60 pieds de face à la rue Mary sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues Mary et Plum.

OWENS, CATHERINE, MLLE—Taxe de 1881, montant à....... $1 [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mary, Plum, Jackson et Cinquième, désignés comme les lots Nos. 6, 7 et 8, de l'ilet No. 171. Les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent 90 pieds de face à la rue Mary sur une profondeur de 120 pieds.

PURCELLE, SUC. S.—Taxe de 1881, montant à....... $2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton et les rues Dublin, Quatorzième et Collapissa, désigné comme l'ilet No. 46. Le dit ilet mesure 300 pieds de face, sur une profondeur de 301 pieds.

PRESTON, R. L.—Taxe de 1881, montant à....... 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Leonidas, Dixième et Neuvième, désignés comme les lots Nos. 19 et 21 des ilets Nos. 306 et 325. Les dits lots Nos. 19 et 21 mesurent 102 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 150 pieds.

PRESTON, R. L.—Taxe de 1881, montant à....... 90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Leonidas, Dixième et Neuvième, désignés comme les lots Nos. 7, 9 et 11 des ilets Nos. 306 et 325. Les dits lots Nos. 7, 9 et 11 mesurent 153 pieds de face à la rue Jefferson, sur une profondeur de 150 pieds.

PUPO, JEAN—Taxe de 1881, montant à....... $1 10
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Burdette, Douzième et Belfast, désigné comme l'ilet No. 385. Le dit ilet mesure 300 pieds de face, sur une profondeur de 300 et 331 pieds.

PRESTON, SUC. F.—Taxe de 1881, montant à....... 36c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Mary, Levée et le Mississippi, désigné comme le lot No. 22, de l'ilet No. 1.

PARENT, AMBROSE—Taxe de 1881, montant à....... $10 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues d'Armas, Clinton, Hillary et Anne, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 34. Le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue d'Armas, sur une profondeur de 105 pieds.

PETERSON, SARAH—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Macarty, Clinton et d'Armas, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 40. Le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Hillary, sur une profondeur de 170 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Hillary et Macarty.

PORTER, MARY—Taxe de 1881, montant à....... $7 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Troisième, Léonidas et Levée, désignés comme les lots Nos. 40, 41 et 42, de l'ilet No. 113. Les dits lots Nos. 40, 41 et 42 mesurent 90 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 40 forme l'encoignure des rues Monroe et Troisième.

PORTER, MARIE—Taxe de 1881, montant à....... $7 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Troisième, Leonidas et Levée, désignés comme les lots Nos. 70, 71 et 72 de l'ilet No. 113. Le dit lot No. 70 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 111 pieds, le dit lot No. 71 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 108 pieds; le dit lot No. 72 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 83 pieds. Le lot No. 72 forme l'encoignure des rues Levee et Monroe.

PIERSON, N.—Taxe de 1881, montant à....... $3 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Zimple, Cambronne et Quatrième, designés comme les lots Nos. 20, 21 et 22 de l'ilet No. 127. Les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Jefferson et Zimple.

PHILIPS, JAMES.—Taxe de 1881, montant à....... $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Monroe, Léonidas et Zimple, désignés comme les lots Nos. 1 et 2, de l'ilet No. 129. Les dits lots Nos. 1 et 2, mesurent 60 pieds de face à la rue Quatrième, sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatrième et Monroe.

PERSIGE, AUGUSTINE—Taxe de 1881, montant à....... $6 60
Trois certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Dublin, Chemin Coquillé et Dix-septième, désignés comme les ilets Nos. 47, 480 et 481 mesurant 302 et 305 pieds de face, sur une profondeur de 295 pieds.

PURCELL, SUC. S.—Taxe de 1881, montant à....... $2 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Deuxième, Burthe et Madison, désignés comme les lots Nos. 12 et 13, de l'ilet No. 98. Les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent 50 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 119 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Dublin et Deuxième.

ROONEY, JNO.—Taxe de 1881, montant à....... $1 8[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Collapissa et Quatorzième, désigné comme l'ilet No. 466. Le dit lot mesure 300 pieds de face, sur une profondeur de 300 pieds.

REED, JEFFERSON—Taxe de 1881, montant à....... 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Napoléon et Dixième designés comme les lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No 315. Les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 60 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 120 pieds.

READ, G. W.—Taxe de 1881, montant à....... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Mary, Jeannette et Sixième, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 200. Le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 120 pieds.

RAYMOND, G.—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Clinton, Hillary et Troisième, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 102. Le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

ROBINS, MME. J. L.—Taxe de 1881, montant à....... 60c
Un certain lot et une portion d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levee, Léonidas, Jefferson et le Mississippi, désignés comme le lot No. 5 et une portion du lot No. 6 de l'ilet No. 4.

RAVE, CHARLES—Taxe de 1881, montant à....... $3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues d'Armas, Hillary et Anne, désignés comme les lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 35. Les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue d'Armas sur une profondeur de 105 pieds.

ROSENTHAL, MME. S.—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Dublin, Burthe et Troisième, désignés comme les lots Nos. 11 et 12, de l'ilet No. 109. Les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de 117 pieds.

RICE, SUC. DANIEL—Taxe de 1881, montant à....... $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jeannette, Madison et Cinquième, désigné comme le lot No. 10, de l'ilet No. 179. Le dit lot No. 10 mesure 60 pieds de face à la rue Cambronne, sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Cambronne et Jeannette.

ROSENTHAL, SOLOMON—Taxe de 1881, montant à....... $6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levee, Madison, Cambronne et Deuxième, désigné comme le lot No. 22 C. de l'ilet No. 87. Le dit No. 22 C mesure 33 pieds de face à la rue Levee, sur une profondeur de 97 pieds.

SULLIVAN, MME. H.—Taxe de 1881, montant à....... $3 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Burdette, Adams et Hampson, désignés comme les lots Nos. 21, 22 et 23, de l'ilet No. 61. Les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces. Le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 23 forme l'encoignure des rues Deuxième et Burdette.

SOULET, E. N.—Taxe de 1881, montant à....... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orleans dans l'ilet borné par les rues Hampson, Hillary, Adams et Deuxième, désigné comme le lot No. 14, de l'ilet No. 60. Le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Hampson, sur une profondeur de 100 pieds.

SABRES, JEAN—Taxe de 1881, montant à....... $2 10
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton et les rues Nelson, Dublin et Onzième, désigné comme l'ilet No. 353. Le dit ilet mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 301 pieds.

STIFFLES, J. ET G.—Taxe de 1881, montant à....... 36c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Adams, Dixième et Nelson, désigné comme le lot No. 13, de l'ilet No. 348. Le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de 130 pieds.

SPENCER, A. S. C.—Taxe de 1881, montant à....... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues d'Armas, Clinton, Millaudon et Anne, désigné comme le lot No. 11, de l'ilet No. 33. Le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Anne, sur une profondeur de 105 pieds. Le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Millaudon et Anne.

SMITH, PATRICK—Taxe de 1881, montant à....... $3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Clinton, Zimple et Lowerline, désignés comme les lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 125. Les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 60 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

SMITH, CAROLINE—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Une certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, d'Armas, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 41. Le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 150 pieds.

SMITH, AUGUSTE—Taxe de 1881, montant à....... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, [illegible] désigné comme [illegible]. Le dit lot [illegible] rue Burdette sur une profondeur de [illegible] pieds.

SCHNABEL, M.—Taxe de 1881, montant à....... $4 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, l'Avenue Carrollton, Short et le Mississippi, désignés comme les lots Nos. 16, 17, 18, 19 et 20, de l'ilet No. 8. Les dits lots Nos. 16, 17, 18, 19 et 20 mesurent 36 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 80 pieds. Le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Levée et Short.

SULLIVAN, VVE. M.—Taxe de 1881, montant à....... $12 30
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hampson, Washington, St. Charles et Burdette, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, de l'ilet No. 78. Les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, mesurent 150 pieds de face à la rue Hampson, sur une profondeur de 120 pieds.

SCHMIDT, CHRIS.—Taxe de 1881, montant à....... $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hampson, Dublin, St. Charles et l'Avenue Carrollton, désigné comme le lot No. 10, de l'ilet No. 70. Le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de 127 pieds.

SCHMIDT, CHRIS—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hampson, Dublin, St. Charles et l'Avenue Carrollton, désigné comme le lot No. 22, de l'ilet No. 70. Le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue St. Charles, sur une profondeur de 127 pieds 5 pouces.

SCOTT, WM.—Taxe de 1881, montant à....... 90c
Un certain lot et une portion d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Plum, Quatrième et Burdette, désigné comme le lot No. 6 et une portion de l'arrière du lot No. 11, de l'ilet No. 154. Le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 120 pieds, la dite portion du lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 30 pieds.

SUTTER, GEORGE M.—Taxe de 1881, montant à....... 90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Plum et Cinquième, désignée comme une portion de l'ilet No. 181. La dite portion mesure [illegible] pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds.

SIMON, A., ET ROUSSE—Taxe de 1881, montant à....... 90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Hamilton, Septième et Huitième, désignés comme les lots Nos. 6, 7 et 8, de l'ilet No. 285. Les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent 96 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 136 pieds.

TRAUTH, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à....... $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues d'Armas, Adams et Burdette, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 26. Le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Levee, sur une profondeur de 149 pieds, le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de 109 pieds. Le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Burdette et d'Armas.

TOMAS, S. M.—Taxe de 1881, montant à....... $1 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Commercial, Millaudon, Lowerline et Macarty, désignés comme les lots Nos. 1, 2 et 3, de l'ilet No. 43. Les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 90 pieds de face à la rue Commercial, sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Commercial et Millaudon.

THOMAS, P.—Taxe de 1881, montant à....... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levee, Huso, Short et Commercial, désigné comme le lot No. 4, de l'ilet No. 50. Le dit lot No. 4 mesure [illegible] pieds.

TAYLOR, MME. C. H.—Taxe de 1881, montant à....... [illegible]
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Pearl, Clinton et Commercial, désignés comme les lots Nos. 1 à 12 de l'ilet No. 51. Le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Hillary sur un profondeur 107 pieds. Les dits lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 240 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 107 pieds. Les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 60 pieds de face à la rue Hillary sur un profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Pearl sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Hillary et Pearl. Le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Hillary et Commercial.

TILLMAN, BENJAMIN—Taxe de 1881, montant à....... $1 10
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Hampson et Deuxième, désignés comme les lots Nos. 22 et 23 de l'ilet No. 60. Les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent 60 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 135 pieds.

TAYLOR, MRS. C.—Taxe de 1881, montant à....... $14 40
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Deuxième, Lowerline et Burthe, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, 22 et 23 de l'ilet No. —. Les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent 150 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Clinton et Deuxième.

THOMAS, MME. ELIZABETH—Taxe de 1881, montant à....... $2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Dublin, Madison et Troisième, désigné comme le lot No. 24 de l'ilet No. 109. Le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 150 pieds.

TAYLOR, MRS. M. L.—Taxe de 1881, montant à....... $2 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Douzième et Belfast, désigné comme l'ilet No. 399. Le dit ilet No. 399 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

TRICOU AND J. [illegible]—Taxe de 1881, montant à....... 48c
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dixième, Monroe, Nelson et Mary, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, de l'ilet No. 339. Les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent 240 pieds de face à la rue Dixième sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Dixième et Monroe.

TARONTO GUISEPPE—Taxe de 1881, montant à....... $1 44
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Cypress et Huitième, désigné comme l'ilet No. 272. Le dit ilet mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

TURNER, VVE. JNO.—Taxe de 1881, montant à....... $3 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Zimple et Troisième, désignés comme les lots Nos. 20, 21 et 22, de l'ilet No. 117. Le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds. Les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 60 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Cambronne et Troisième.

VILLE, JNO.—Taxe de 1881, montant à....... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Hillary, Adams et d'Armas, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 35. Le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Adams, sur une profondeur de 105 pieds.

WILSON, W. S.—Taxe de 1881, montant à....... $2 40
[illegible] certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Léonidas, Zimple et Monroe, désignés comme les lots Nos. 43, 44 et 45 de l'ilet No. 124. Les dits lots Nos. 43, 44 et 45 mesurent 90 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

WILHELME, SUC. J.—Taxe de 1881, montant à....... 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeannette, Léonidas, Jefferson et Sixième, désignés comme les lots Nos. 9 et 10, de l'ilet No. 198. Les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Jeannette et Léonidas.

WARMOTH, H. C.—Taxe de 1881, montant à....... $7 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, l'Avenue Carrollton, Green et Sixième, désigné comme l'ilet No. 212. Le dit ilet mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WILLIS, SANDY—Taxe de 1881, montant à....... 90c
Deux certains lots et une portion d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Huitième, Cohn et Mary, désignés comme les lots Nos. 13 et 14, et la moitié du lot No. 15, de l'ilet No. [illegible]. Les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 60 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds; la dite moitié du lot No. 15 mesure 15 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No 13 forme l'encoignure des rues Jackson et Huitième.

WHALEY, GEO.—Taxe de 1881, montant à....... $2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, l'Avenue Carrollton, Edinburgh et Seizième, désigné comme l'ilet Nos. 547 et 548, mesurant 300 pieds de face sur une profondeur de 275 pieds.

WASHINGTON, CHAS.—Taxe de 1881, montant à....... $3 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Cypress, Washington et Dixième, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, de l'ilet No. 320. Les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent 150 pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Burdette et Cypress.

WRIGHT, LOUISA—Taxe de 1881, montant à....... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Clinton, Hillary et Troisième, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 102. Le dit lot No. 1 mesure 22 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

WILLIAMS, P.—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues d'Armas, Millaudon, Clinton et Anne, désignés comme les lots Nos. 7 et 8, de l'ilet No. 33. Les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 60 pieds de face à la rue d'Armas, sur une profondeur de 105 pieds.

WILLIAMS, MME. O.—Taxe de 1881, montant à....... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Commercial et Pearl, désigné comme le lot No. 13, de l'ilet No. 57. Le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Pearl, sur une profondeur de 150 pieds.

WILSON, POLLARD—Taxe de 1881, montant à....... $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Hillary, Clinton et Troisième, désigné comme le lot No. 9, de l'ilet No. 102. Le dit lot No. 9 mesure 22 pieds de face à la rue Burthe, sur une profondeur de 120 pieds.

WILLIAMS, W. H.—Taxe de 1881, montant à....... $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Léonidas, Burthe et Troisième, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 112. Les dits lots Nos. 3 et 4, mesurent 60 pieds de face à la rue Léonidas, sur une profondeur de 120 pieds.

WOOLFOLK, A.—Taxe de 1881, montant à....... $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Adams, Hillary et Hampson, désigné comme le lot No. 2, de l'ilet No. 60. Le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 150 pieds.

WARMOTH, H. C.—Taxe de 1881, montant à....... $8 20
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, l'Avenue Carrollton, Green et Septième, désignés comme les lots Nos. 13 et 25, de l'ilet No. 213. Les dits lots Nos. 13 et 15 mesurent 60 pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de 150 pieds. Les dits lots Nos. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent 270 pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de 117 pieds. Le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Green, sur une profondeur de 117 pieds. Les dits lots Nos. 24 et 25 mesurent 60 pieds de face à la rue Green, sur une profondeur de 150 pieds. Le dit lot No. 14 forme l'encoignure des rues Septième et Dublin. Le dit lot No. 23 forme l'encoignure des rues Green et Dublin.

WASHINGTON, E., VVE.—Taxe de 1881, montant à....... $1 20
Une certaine portion d'un lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeannette, Madison, Cambronne et Cinquième, désignée comme une portion du lot No. 8, de l'ilet No. 179. La dite portion mesure 25 pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de 80 pieds.

ZENNECK, A.—Taxe de 1881, montant à....... $3 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant 150 pieds au Chemin de la Metairie, 150 pieds de large, à l'arrière, sur la rue Northline, 1681 pieds 6 pouces sur la ligne N. O. St. L. et C. R. R., et 1601 pieds sur la ligne Hazeur Frères.

ZIEGLER, SUC. ADAMS—Taxe de 1881, montant à....... $2 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Plum et Cambronne, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 167. La dite portion mesure 150 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur 120 pieds. La dite portion forme l'encoignure des rues Jefferson et Plum.

ZEIGLER, SUC. ADAM—Taxe de 1881, montant à....... $2 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Plum, Léonidas et Cinquième, désignés comme les lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 168. Les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 90 pieds de face à la rue Jefferson, sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jefferson et Plum.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur, et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre portion de la dite propriété spécifiée, de n'importe quel débiteur, à quiconque [illegible] que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation, pour du comptant en monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue sera rachetable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

JAS. D. HOUSTON,
State Tax Collector, Upper District, Parish of Orleans, office, No. 24 Union street.